CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49597** **VALABLE JUSQU'AU** **14/11/2025**

ÉDITÉ LE 06/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1984

Raison sociale : INSTALL SERVICE 54

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/06/2001

Capital : 60 000

37 RUE JOLIOT CURIE
54110 ROSIERES-AUX-SALINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 331499160

Siret : 331 499 160 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 54 5612 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10357728904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10357728904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 03 83 48 32 26 **Fax :** 03 83 48 32 29

Portable : 06 19 18 64 64

Responsabilité légale :
BRABANT CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : contact@installservice54.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 228 490 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	10	24/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLERS LES NANCY

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.